



**RÉGION ACADÉMIQUE
LA RÉUNION**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Délégation régionale académique
à l'information et à l'orientation
(DRAIO)**

Rectorat
DRAIO
n° 0137 - 2023/2024
Affaire suivie par :
Michel Muller
Tél : 02 62 48 27 80
Mél : michel.muller@ac-reunion.fr

5 rue Maréchal Leclerc
97400 SAINT-DENIS

Saint-Denis, le 2 mai 2024

Le chef de la délégation régionale académique
à l'information et à l'orientation

à

Mesdames et Messieurs les chefs d'établissement
Mesdames et Monsieur les directeurs de CIO

Objet : Activation de la plate-forme téléphonique à la DRAIO.

Afin de mieux répondre aux familles sur les questions relatives à l'affectation de leurs enfants, je vous informe que la plate-forme téléphonique va de nouveau être mise en place cette année à la délégation régionale académique à l'information et à l'orientation (DRAIO).

Celle-ci traitera de tous les niveaux de classes exceptées les questions relatives à **Parcoursup**.

Le numéro mis à la disposition des familles est le suivant :

02 62 48 10 80

Cette plate-forme sera opérationnelle du **lundi 27 mai au vendredi 5 juillet 2024 inclus et du lundi 12 août au vendredi 6 septembre 2024 inclus, de 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h00.**

Néanmoins, les établissements et les personnels d'orientation constituent le premier niveau d'information des familles, à toutes les étapes de l'orientation et de l'affectation et c'est vers vous qu'elles doivent être orientées en priorité.

Enfin, de très nombreuses informations (entre autres la carte scolaire pour la sectorisation, les guides affelnet...) sont consultables sur le site de l'académie de La Réunion (Scolarité, études et examens – Orientation et enseignement supérieur – Procédures d'orientation et d'affectation des élèves). En voici le lien :

<https://www.ac-reunion.fr/procedures-d-orientation-et-d-affectation-des-eleves-123863>

Veillez croire, mesdames et messieurs, en notre volonté de répondre au plus près aux familles et usagers qui se questionnent par rapport à l'orientation et l'affectation de leurs enfants.

Copie à :

- Messieurs les présidents des fédérations de parents d'élèves
- Madame et monsieur les élèves délégués au CAVL
- Rectorat/division logistique/accueil du public

Pour le recteur de région académique,
recteur d'académie et par delegation,
Conseiller du Recteur / Chef de la Délégation
Régionale Académique à l'Information,
à l'Orientation et à la lutte contre le décrochage
scolaire, Délégué Régional de l'ONISEP

Michel MULLER